



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2026

Au cours de la séance du 15 juin 2026, l'Assemblée Communale :

- 1) **DESIGNE** M. Jean-Luc PROBST, Maire, en qualité de correspondant de défense (CORDEF).
- 2) **DECIDE** de désigner, pour représenter la commune de Ranguevaux au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Thionville Fensch Agglomération les membres suivants :
Représentant Titulaire : Mme Chloé ADAMI
Représentant Suppléant : M. Rémi WERKSHAGEN
- 3) **APPROUVE** le reversement, de 98 % de l'accise sur l'électricité perçue par le SISCODIPE (Syndicat Intercommunal de Suivi de la Concession de Distribution Publique d'Electricité) sur le territoire de la commune, pour la période courant la mandature et selon les modalités de versement arrêtées par le comité du syndicat.
- 4) **ACCEPTE** le programme de travaux sylvicoles 2026 proposé par l'ONF au sein de la parcelle 17a.
- 5) **DECIDE** de recourir à un ou des bénévole(s) pour participer à l'organisation et à l'animation du foyer des Aînés de la commune les jeudis après-midis ainsi que de l'organisation du repas de fin d'année, à titre gratuit.
- 6) **DECIDE** d'octroyer un secours d'un montant de 200 € au profit de la Fondation du Patrimoine, spécifiquement affectée à la restauration de l'église Saint-Cyriaque de Montenach en raison de l'incendie survenu.

INFORMATIONS / SERVICES

FÊTE NATIONALE

A l'occasion de la Fête Nationale, la population est cordialement invitée à participer aux manifestations qui se dérouleront le **lundi 13 juillet au soir**.

Vous trouverez le programme complet ci-joint.

La partie animation sera assurée par la M.P.T., qui organise le traditionnel bal populaire.

BALAYAGE DES RUES

La prochaine tournée de balayage des rues aura lieu le **mercredi 15 juillet** au matin.

Merci aux automobilistes de libérer à cette date les trottoirs et caniveaux des véhicules en stationnement.

AFFAISSEMENT DE CHAUSSEE RUE DU HAUT CHEMIN

Pour information : une 2^{ème} réunion d'expertise a eu lieu le mardi 30 juin.

A ce jour, notre expert est dans l'attente de la position de l'assureur de la Commune quant à la prise en charge du sinistre.

En parallèle, nous avons d'ores et déjà sollicité des devis pour la réfection totale.

Conscient de la gêne occasionnée par ce sinistre, nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'évolution de la situation.

RESTRICTIONS DE STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Vous voudrez bien trouver ci-après les restrictions de stationnement et de circulation dans le cadre du vide-greniers et la Fête Nationale :

Rue Saint Barthélémy

Stationnement et circulation interdits : Du samedi 11 juillet (19h) au mardi 14 juillet 2026 (1h du matin)

Place de la République (espace piétonnier inclus) et Rue de Neufchef

Stationnement interdit : Du samedi 11 juillet (19h) au dimanche 12 juillet 2026 (20h)

Circulation interdite : Le dimanche 12 juillet 2026, de 5h du matin à 20h.

DECHETS VERTS

Rappel : Les sacs plastiques sont strictement interdits dans la benne à végétaux située Sainte Barbe.
Merci de votre compréhension.

PLATEFORME VIGIEau

La plateforme d'informations « VIGIEau » permet de retrouver l'ensemble des restrictions d'eau applicables localement.
<https://vigieau.gouv.fr/>

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association Mon Village est programmée au foyer socioculturel le **samedi 11 juillet à 10h30**.

Toute la population est conviée à participer à cette assemblée générale, qui sera clôturée par un verre de l'amitié.

VIDE-GRENIERS

Le vide-greniers initialement prévu le dimanche 28 juin est reporté au dimanche 12 juillet.

Toutes les informations sont indiquées sur le flyer ci-joint.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Messes à Ranguieux :

- Dimanche 12 juillet à 10h30
- Samedi 1^{er} août à 18h30

APPEL A LA VIGILANCE

ZONE DE LOISIRS

Par arrêté municipal n° 2026/11, la zone de loisirs du Fond Champ de Berger **est actuellement fermée au public**.

Bien que l'installation des structures de jeux débute, le site est en chantier et présente de réels dangers, notamment pour les plus jeunes.

Nous demandons aux parents de faire preuve d'une grande vigilance et de veiller à ce que les enfants ne pénètrent pas dans l'enceinte de la zone tant que celle-ci n'est pas officiellement ouverte.

RISQUE INCENDIE

Conformément à l'arrêté préfectoral n° CAB/DS/SIDPC /2026 N°33, le département de la Moselle est placé en **"danger sévère"** pour le risque incendies de forêts et de végétaux.

Plusieurs signalements concernant l'utilisation de pétards en forêt et lisière de bois ont récemment été rapportés en mairie.

Dans ce contexte actuel de risque incendie, la municipalité en appelle au civisme et à la responsabilité de chacun.

Un simple geste peut provoquer une catastrophe.

Nous comptons sur la vigilance de tous pour préserver les espaces naturels et la sécurité des personnes.



En cas d'urgence ou si votre médecin traitant n'est pas disponible :



Appelez le **15** pour être mis en relation avec un **médecin régulateur** du Service d'Accès aux Soins.

Il évoluera votre situation et vous orientera :

conseil médical, consultation en ville, envoi vers une structure adaptée, ou si nécessaire déclenchement des secours.



Il est désormais obligatoire d'appeler avant de se rendre aux urgences des hôpitaux de Mercy ou de Bel-Air.

Dans le cas contraire, vous devrez contacter le **15** sur place **avant de pouvoir être admis**.

Vous n'avez pas non plus la possibilité de vous rendre à la Maison Médicale de Garde de Thionville par vous-même.

En semaine

Pensez aux **Centres Médicaux de Soins Immédiats (CMSI)**

Ces structures prennent en charge les soins non programmés rapidement, **sans rendez-vous, de 9h à 19h, et constituent une alternative efficace aux urgences.**



YUTZ

2, Avenue Julien Absalon



03 56 66 05 90



THONVILLE

21, Route de Guenrange



03 74 95 43 35

Le soir, les week end ou les jours fériés

Contactez **MEDIGARDE**

 **08 20 33 20 20**

Ce service vous met en relation avec un médecin de garde pour un avis ou une consultation.



Pharmacies de garde

Le planning des pharmacies de garde du secteur est souvent visible en vitrine des pharmacies.

Sinon appelez le **32 37** pour trouver la pharmacie de garde la plus proche. (0.35 TTC / min)



Restauration

MENU À 12 €
(SUR RÉSERVATION)

FAUX FILET - POMMES DE TERRE
RÔTIES - BIBELESKÄS

PETITE RESTAURATION
JUSQU'À 17H

Informations

- Candidatures pour le vide grenier avant le 6 juillet 2026
(Copie de la pièce d'identité)

- Emplacement 10 m

- Réservations des repas avant le 6 juillet 2026

Contact:

Denis Casot 06.14.71.79.15

Chantal Ludwig 06.34.65.20.80

Attestation Inscription Vide Grenier Ranguevaux

Je soussigné(e)

Nom:

Prénom:

Né(e) le:

Adresse :

Code postal:

Ville:

Adresse mail:

N° pièce d'identité (copie obligatoire)

Déclare sur l'honneur:

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de la même nature au cours de la même année civile

Emplacement Gratuit
Nombre de café-Brioche (1€)

Fait à

Le

Signature

Dimanche 12 Juillet 2026
De 6h à 17h

MPT Ranguevaux
11 rue St Barthélémy
57700 RANGUEVAUX

mpt.ranguevaux.levidegrenier@gmail.com



Paiement à joindre à l'inscription



M.P.T. RANGUEVAUX

Centre Socioculturel « Lucien PERERA »

11, rue St-Barthélémy

57700 RANGUEVAUX Tél. : 03-82-57-38-99

Le 13 Juillet 2026



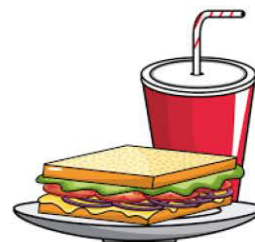
La Maison pour Tous

Vous donne Rendez-vous pour la Fête
Nationale le Samedi 13 Juillet 2026

à partir de 18 h au Centre Socio-culturel
« Lucien Perera » rue St Barthélemy

RESTAURATION RAPIDE - BOISSONS
à partir de 18 heures

Frites
Saucisses Blanches – Merguez
Steacks



Venez nombreux Ambiance assurée

FÊTE NATIONALE



LUNDI 13 JUILLET 2026

A partir de 18h, restauration rapide proposée par la
Maison pour tous au foyer socioculturel
Lucien Perera

21 h 00 Rassemblement Place Henri-de-Ranconval

Dépôt de gerbe au Monument aux morts

Verre de l'amitié servi à l'arrière du foyer
socioculturel

22 h 00 Retraite aux flambeaux dans les rues du village
accompagnée de la batterie fanfare
« La Ranguervalloise »

Départ à l'arrière du foyer socioculturel

22 h 45 Aubade de la Ranguervalloise à la population

**Bal Populaire animé par un Disc-Jockey
Venez nombreux !!!**



**QUE FAIRE
EN CAS DE...**

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine : en cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint jeté depuis une fenêtre de voiture peut suffire à dévaster des hectares de végétation en quelques minutes.

FEU DE FORÊT ?

Comment éviter les départs de feu de forêt ?

- **DÉBROUSSAILLEZ** autour de chez vous avant l'été
- **ORGANISEZ** les barbecues loin de la végétation
- **RÉALISEZ VOS TRAVAUX DE BRICOLAGE**, sources d'étincelles, loin de la pelouse et des herbes sèches
- **JETEZ vos mégots dans un cendrier**. Faites attention aux cendres incandescentes



En cas de départ de feu de forêt ou de végétation

- **DONNEZ L'ALERTE** en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes)
- **ÉLOIGNEZ LES COMBUSTIBLES** (bouteilles de gaz, etc.)
- **RENTREZ** le mobilier de jardin et le tuyau d'arrosage
- **ABRITEZ-VOUS** dans un bâtiment en dur. Fermez et arrosez volets, portes et fenêtres
- **OCCULTEZ LES AÉRATIONS** et les bas de porte avec des linges mouillés
- **COUVREZ-VOUS** le nez et la bouche avec un linge humide
- **LAISSEZ VOTRE PORTAIL OUVERT** pour faciliter l'accès des pompiers
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, ne sortez pas et allez-vous garer dans une zone dégagée



En attendant les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux
disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que
sur ordre des autorités



**NE PRENEZ PAS
VOTRE VOITURE**

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr